



Commune de Garnich  
15 rue de l'école  
L-8353 Garnich

Tel: 380019-1

Garnich, le 4 septembre 2019

## AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que la demande de Madame Marie-Antoinette Jemming-Schmit auprès de l'administration de la gestion de l'eau concernant une demande pour la construction et l'exploitation d'un hangar de stockage, d'une aire de stockage de fumier couverte et d'un paddock à Kahler, a été approuvée par Madame la Ministre de l'Environnement en date du 21 octobre 2021, référence 21/0658.

Le dossier et les plans afférents sont déposés aux bureaux du service technique, où le public pourra en prendre connaissance du 28 octobre 2021 au 9 décembre 2021 inclus.

Conformément à l'article 25 de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau, un recours contre la décision intervenue est ouvert devant le tribunal administratif. Ce recours doit être introduit dans un délai de 40 jours à compter de la notification de la décision.

Garnich, le 27 octobre 2021

Pour le collège des bourgmestre et échevins:

Le bourgmestre,

Le secrétaire